



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation de Sanofi

Question au Gouvernement n° 3678

### Texte de la question

#### SITUATION DE SANOFI

**M. le président.** La parole est à M. Bruno Questel.

**M. Bruno Questel.** Madame la ministre déléguée en charge de l'industrie, tout comme Bruno Le Maire, vous connaissez le poids économique de l'industrie pharmaceutique dans le département de l'Eure et dans la circonscription de Louviers.

Le groupe Sanofi, implanté à Val-de-Reuil, a annoncé la suppression de 400 postes à l'échelle nationale ; le secteur recherche et développement – R&D – serait principalement concerné par ce choix. Depuis des années, la puissance publique accompagne ces groupes industriels – l'industrie dans son ensemble –, en particulier pharmaceutiques, pour préserver l'innovation, l'emploi et l'investissement dans les territoires. En échange des aides d'État, des contreparties et des engagements sont actés.

Ce matin, sur le site de Sanofi de Val-de-Reuil, une grève a débuté. L'un de mes collègues, cinéaste amateur et imprécateur à ses heures perdues, est sur place. Au-delà des incantations de M. Ruffin pour véhiculer de faux espoirs et au-delà des mensonges qu'il profère (*Exclamations sur les bancs des groupes LR et FI*),...

**Un député du groupe LR.** C'est une honte ! Rappel au règlement !

**M. Bruno Questel.** ...il revient au Gouvernement et à la majorité de s'adresser aux salariés et plus largement aux Françaises et aux Français, pour leur rappeler l'attention que vous portez madame la ministre déléguée, sous l'impulsion du Président de la République, au maintien et au développement de l'industrie pharmaceutique en France et, plus largement, au renforcement de la souveraineté industrielle. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et UDI-I. – Exclamations sur les bancs des groupes FI et LR.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie. Madame Panot, baissez le ton s'il vous plaît !

**Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie.** Je vous remercie pour cette question, qui va me permettre de redire que le Gouvernement sera très vigilant quant au respect de ses engagements par le groupe Sanofi, notamment celui qu'aucun départ contraint ni aucune suppression d'emploi ne résultera des recherches sur les vaccins. Je veux rappeler aussi l'engagement de Sanofi d'investir chaque année deux milliards dans la recherche et le développement en matière de santé.

Plus largement, alors que les industries de la santé ont connu des délocalisations importantes entre 2005 et 2015...

**M. Jean-Paul Lecoq.** Qui était ministre de l'économie à l'époque ?

**Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée . . .**c'est ce Gouvernement, sous l'impulsion du Président de la République, qui a obtenu que l'usine de vaccins de Sanofi soit implantée en France, à Marcy-l'Étoile, avec plus de 200 créations d'emplois. C'est ce Gouvernement qui est en train d'obtenir, en travaillant avec Sanofi, qu'une production de vaccins contre la covid-19 soit effectuée par Sanofi pour le compte d'autres solutions technologiques, alors que Sanofi poursuit sa R&D. C'est également ce Gouvernement qui a mis en place le comité stratégique des industries de santé, pour rendre plus attractive la France en la matière. C'est ce qui explique que la France est l'un des rares pays à pouvoir revendiquer la production de quatre vaccins sur les six qui ont été sécurisés dans l'Union européenne.

Voilà du concret, bien loin des agitateurs qui sont de tous les combats mais d'aucune lutte, ceux qui nous demandent de monter des réunions à Bercy pour des entreprises et ne daignent même pas y venir avec les organisations syndicales. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Questel](#)

**Circonscription :** Eure (4<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3678

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** Industrie

**Ministère attributaire :** Industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 janvier 2021](#)